

La prise en charge socio-psychologique du suicide et de l'automutilation chez les mineurs non-accompagnés (MNA)

Laura Berisha, Adélie Eshel, Adrien Linder, Loris Mazzola, Amine Mellal

Introduction

Le nombre de requérants d'asile mineurs non-accompagnés (RMNA) arrivant en Suisse est passé de 401 en 2018 à 538 en 2020 (1). Cette nette augmentation a mis les institutions cantonales vaudoises à rude épreuve afin d'assurer une prise en charge de qualité et faciliter l'intégration de cette population particulièrement vulnérable (2). En raison des facteurs socio-culturels qui découlent de leurs conditions de migration et d'installation, les MNA sont plus enclins au suicide et à l'automutilation que leurs pairs non-migrants (3, 4) ; en effet, l'année 2016 a été marquée par un total de 7 tentatives de suicide par des jeunes de 13 ans et plus hébergés dans cinq foyers de l'Établissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM) (5). Outre ces quelques données épidémiologiques, la littérature reste globalement peu volumineuse et lacunaire sur de nombreux aspects : la distinction entre MNA et jeunes migrants accompagnés par leurs parents n'est que rarement faite et on ne trouve pas de données sur leur prise en charge socio-psychologique. Ainsi, nous avons choisi d'analyser au travers de cette étude la prise en charge socio-psychologique du suicide et de l'automutilation chez les MNA dans le canton de Vaud.

Méthode

Le principal objectif de notre travail consistait à évaluer la qualité de la prise en charge sociale et psychologique des MNA présentant des comportements d'automutilation et/ou suicidaires par les institutions vaudoises. Nous avons également défini deux objectifs mineurs : explorer les points de vue des acteurs concernés par la prise en charge des MNA et recenser les mesures additionnelles souhaitées par ces derniers ainsi que déterminer l'étendue des comportements suicidaires et d'automutilation chez les MNA dans le canton de Vaud. Dans un premier temps, nous avons effectué une revue de la littérature scientifique afin d'identifier les points névralgiques sur lesquels focaliser notre travail. Nous avons ensuite mené des entretiens semi-structurés via la plateforme de visioconférence *Zoom* avec le responsable des délégués régionaux de l'Unité Migration Accueil (UMA) qui assume également un rôle de doyen dans l'enseignement public, une infirmière de l'UMA, un psychologue de l'Unité Transculturelle de l'Enfant et de l'Adolescent (UTEA), un médecin cantonal adjoint, un pédopsychiatre, un anthropopsychiatre, le Service des Curatelles et Tutelles Professionnelles (SCTP) de l'État de Vaud et l'association Solidarité Tattes. Ces entretiens furent standardisés par un guide d'entretien qui comportait les thèmes suivants : étendue de la problématique, aspects psychologiques de la prise en charge, aspects sociaux de la prise en charge, points forts et obstacles de la prise en charge et perspectives. Nous avons retranscrit les propos des personnes interrogées sous forme de résumés anonymisés puis nous les avons analysés à l'aide d'une grille d'analyse qui nous a permis de coder les différents points relevés par nos interlocuteurs afin de les regrouper sous des thèmes généraux de sorte à pouvoir dégager des tendances.

Résultats

Les acteurs interrogés s'accordent à dire que les années 2015 et 2016 ont été caractérisées par une saturation du système de prise en charge des MNA avec des pics à environ 250 jeunes dans le canton de Vaud. Dès 2018, le nombre de MNA est revenu à la normale : 40 à 50 MNA recensés pour 1 à 2 arrivées par semaine. Les intervenants estiment que cette population est particulièrement à risque d'automutilation et de suicide et mentionnent les facteurs de risque suivants : parcours migratoire difficile, pays d'origine instable, manque de ressources sociales, rupture des liens familiaux, deuil et difficultés liées aux problèmes administratifs. Les facteurs protecteurs souvent mentionnés sont : liens avec la famille restée dans le pays d'origine, ressources spirituelles, formation (école, apprentissage), activités avec une famille de parrainage et sensation d'être en sécurité. Avant l'année 2020, la prise en charge socio-psychologique des MNA présentant des comportements d'automutilation et/ou suicidaires était organisée dans le canton de Vaud de manière linéaire en passant d'abord par les éducateurs du foyer, l'Unité de Soins aux Migrants (USMi) puis l'UTEA. Ce schéma de prise en charge empêchait une bonne collaboration entre les intervenants et pouvait même créer des tensions selon

certains acteurs interrogés. Depuis 2020, la prise en charge est organisée en réseau et de manière interdisciplinaire entre les services éducatifs, la psychiatrie et la médecine somatique. A son arrivée à l'EVAM, chaque MNA bénéficie d'un entretien avec un psychologue ou un pédopsychiatre pour une évaluation globale de sa santé mentale. Lorsqu'un risque suicidaire est identifié, le MNA est soumis à une évaluation psychologique puis hospitalisé si besoin. Il est ensuite admis en foyer spécialisé avant de rejoindre son foyer de l'EVAM. Les situations d'automutilation sont majoritairement prises en charge par les équipes mobiles. De plus, tout le réseau du MNA est informé de la situation et assure une surveillance constante. On note que la collaboration entre les différentes infrastructures vaudoises qui travaillent avec les MNA est particulièrement bonne et meilleure que dans le reste de la Suisse. En revanche, de nombreux obstacles persistent et diminuent l'efficacité du système de prise en charge, parmi lesquels : peur de la psychiatrie et mauvaise interprétation du rôle du psychiatre par les MNA, manque d'envie des MNA de se pencher sur leur passé dans le cadre d'une psychothérapie, manque de lits et d'infrastructures pour les situations où l'hospitalisation est nécessaire, manque de communication entre les représentants légaux et les médecins qui prennent en charge les MNA et le fait qu'un professionnel ne remplacera jamais le lien de confiance qu'un MNA peut avoir avec un proche. Une autre difficulté concerne la définition légale de MNA : dès 18 ans, le jeune migrant devient majeur et les aides sociales sont brutalement interrompues.

Discussion

L'ensemble de nos entretiens a permis de mettre en évidence la grande qualité avec laquelle les MNA présentant des comportements d'automutilation et suicidaires sont pris en charge dans le canton de Vaud malgré la persistance d'obstacles, pour certains surmontables. Les facteurs de risque mentionnés par les acteurs interrogés corrélaient avec ce que nous avons pu trouver dans la littérature (5). Afin d'améliorer encore la prise en charge et diminuer les taux de suicide et d'automutilation dans cette population, il serait judicieux d'agir sur les points suivants : augmenter les capacités de prise en charge par des équipes mobiles, prêter plus d'attention à l'entourage du MNA qui joue le rôle de sentinelle dans la détection de ce type de comportements, aider le MNA à suivre une formation, favoriser le placement en famille d'accueil plutôt que le foyer et écouter davantage les attentes des MNA. De surcroît, il faudrait repousser à 25 ans l'éligibilité aux aides sociales réservées aux MNA de moins de 18 ans de sorte à faciliter la transition du statut de MNA à jeune migrant. En effet, 62,3% des RMNA arrivés en Suisse en 2020 avaient entre 16 et 17 ans (1) ce qui ne leur octroie qu'une ou deux années durant lesquels ils peuvent profiter d'une prise en charge qui leur est dédiée. Il est évident que ce délai ne suffit pas à fournir le soutien nécessaire aux problèmes complexes auxquels ils sont confrontés.

Références

1. Secrétariat d'État aux migrations. Statistique RMNA 2020 : Demandes d'asile déposées par les requérants d'asile mineurs non accompagnés (RMNA) [En ligne]. Ville : Köniz, BE, Suisse. Éditeur ; Secrétariat d'État aux migrations SEM [Cité le 18.02.2021]. Disponible : https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/publiservice/statistik/asylstatistik/statistik_uma.html
2. Service social international - Suisse. Manuel de prise en charge des mineur-e-s non accompagné-e-s en Suisse : Guide pratique à l'usage des professionnel-le-s. 2E édition [En ligne]. Genève : SSI Suisse ; 2017 [cité le 18.06.2021]. Disponible : <https://www.ssi-suisse.org/fr/manuel-de-prise-en-charge-des-mineur-e-s-non-accompagne-e-s-en-suisse/117>
3. Garance ROTHENBUEHLER. La santé psychique des mineurs non accompagnés : recherche qualitative sur la prise en charge psychiatrique des mineurs non accompagnés dans le canton de Vaud [Maîtrise universitaire interdisciplinaire en droits de l'enfant]. Lausanne : Université de Lausanne ; 2017 [cité le 18.06.2021]. Disponible : <https://doc.rero.ch/record/305471>
4. MITTENDORFER-RUTZ E, HAGSTRÖM A., HOLLANDER AC. (page consultée le 28.02.21) High Suicide Rates Among Unaccompanied Minors/Youth Seeking Asylum in Sweden. PubMed [en ligne] : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/31859565/>
5. Hend (?). Sept tentatives de suicide de réfugiés mineurs dans un foyer vaudois. RTS info [En ligne]. 11 novembre 2016 [cité le 18.06.2021]. Disponible : <https://www.rts.ch/info/regions/valud/8158813-sept-tentatives-de-suicide-de-refugies-mineurs-dans-un-foyer-vaudois.html>

Mots clés

Prise en charge socio-psychologique ; suicide ; automutilation ; Mineurs Non-accompagnés (MNA).

Lausanne, le 6 juillet 2021

MNA: personne âgée de moins de 18 ans qui se trouve en dehors de son pays d'origine sans être accompagnée d'un parent ou d'une autre personne exerçant l'autorité parentale (5)

La prise en charge du suicide et de l'automutilation chez les mineurs non-accompagnés (MNA)

Laura Berisha, Adélie Eshel, Adrien Linder, Loris Mazzola, Amine Mellal

Introduction

- Le nombre de requérants d'asile mineurs non-accompagnés (RMNA) arrivant en Suisse est passé de 401 en 2018 à 538 en 2020 (1)
- MNA 8x plus à risque de suicide que leurs pairs non-migrants selon certaines études (2) (3)
- 7 tentatives de suicides en 2016 par des jeunes de 13 ans et plus dans 5 foyers de l'Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM) (4)

Résultats

"Ce que je souhaiterais au plus profond, c'est que leur qualité d'enfant prime sur leur qualité de requérant d'asile."

"Selon moi, c'est la population la plus vulnérable."

"C'est (Vaud) le seul canton, sur les 26 cantons suisses, où la prise en charge est étoffée avec une vision interdisciplinaire [...] et une prise en compte de la santé mentale."

Obstacles

- Peur de la psychiatrie et mauvaise interprétation du rôle du psychiatre par les MNA
 - Manque d'envie des MNA de se pencher sur leur passé
- Pas assez de lits d'hospitalisation et d'infrastructures
- Manque de communication entre les représentants légaux et les médecins
- Formation des médecins insuffisante
- Manque de lien de confiance avec les professionnels
- Arrêt brutal des aides sociales lors du passage à la majorité

Méthode

Objectifs

- Evaluer la qualité de la prise en charge (PeC) sociale et psychologique des MNA
- Explorer les points de vue des acteurs concernés
- Déterminer l'étendue des comportements suicidaires et d'automutilation chez les MNA dans le canton de Vaud

Revue de littérature et série d'entretiens semi-structurés par un guide comportant les thèmes :

- Étendue de la problématique
- Prise en charge socio-psychologique
- Points forts de la prise en charge et obstacles
- Perspectives et améliorations possibles

Huit acteurs interrogés

Unité Migration Accueil (UMA), Office du médecin cantonal, un anthropopsychiatre, Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC), Unité transculturelle de l'enfant et de l'adolescent (UTEA), Service des curatelles et tutelles professionnelles (SCTP), association solidarité Tattes

Étendue de la problématique

- Saturation du système entre 2015 et 2016 : ~250 MNA
- Dès 2018, le nombre de MNA est revenu à la normale : 40 à 50 MNA recensés dans le canton de Vaud pour 1 à 2 arrivées par semaine

Facteurs de risque

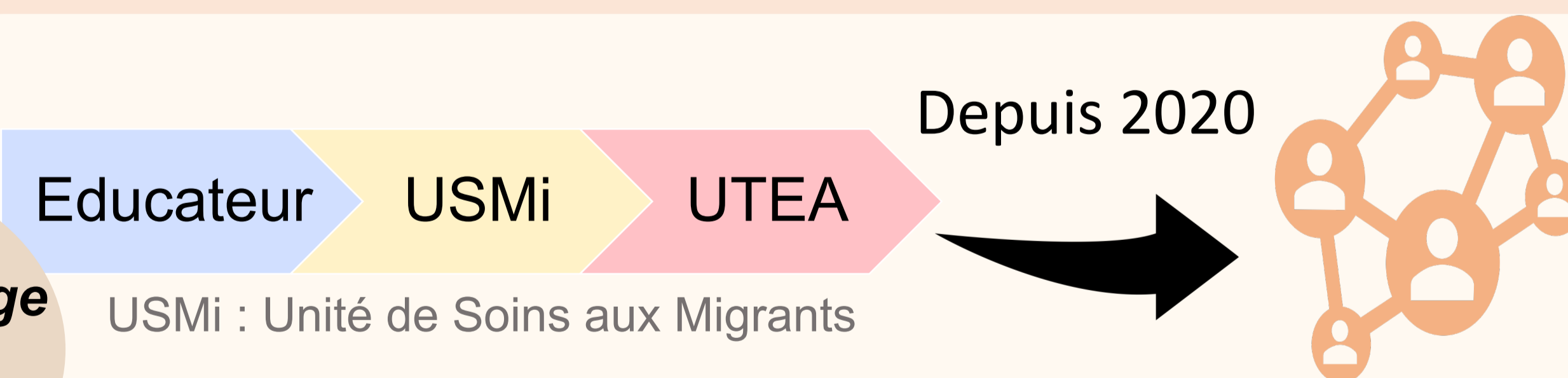
- Parcours migratoire difficile
 - Pays d'origine instable
 - Manque de ressources sociales
 - Rupture des liens familiaux et pression familiale
 - Deuil, aîné parentifié suite au décès du père
 - Difficultés liées aux problèmes administratifs

Facteurs protecteurs

- Liens avec la famille restée dans le pays d'origine
- Ressources spirituelles
- Formation (école, apprentissage)
- Activités avec une famille de parrainage
- Sensation d'être en sécurité

Prise en charge socio-psychologique

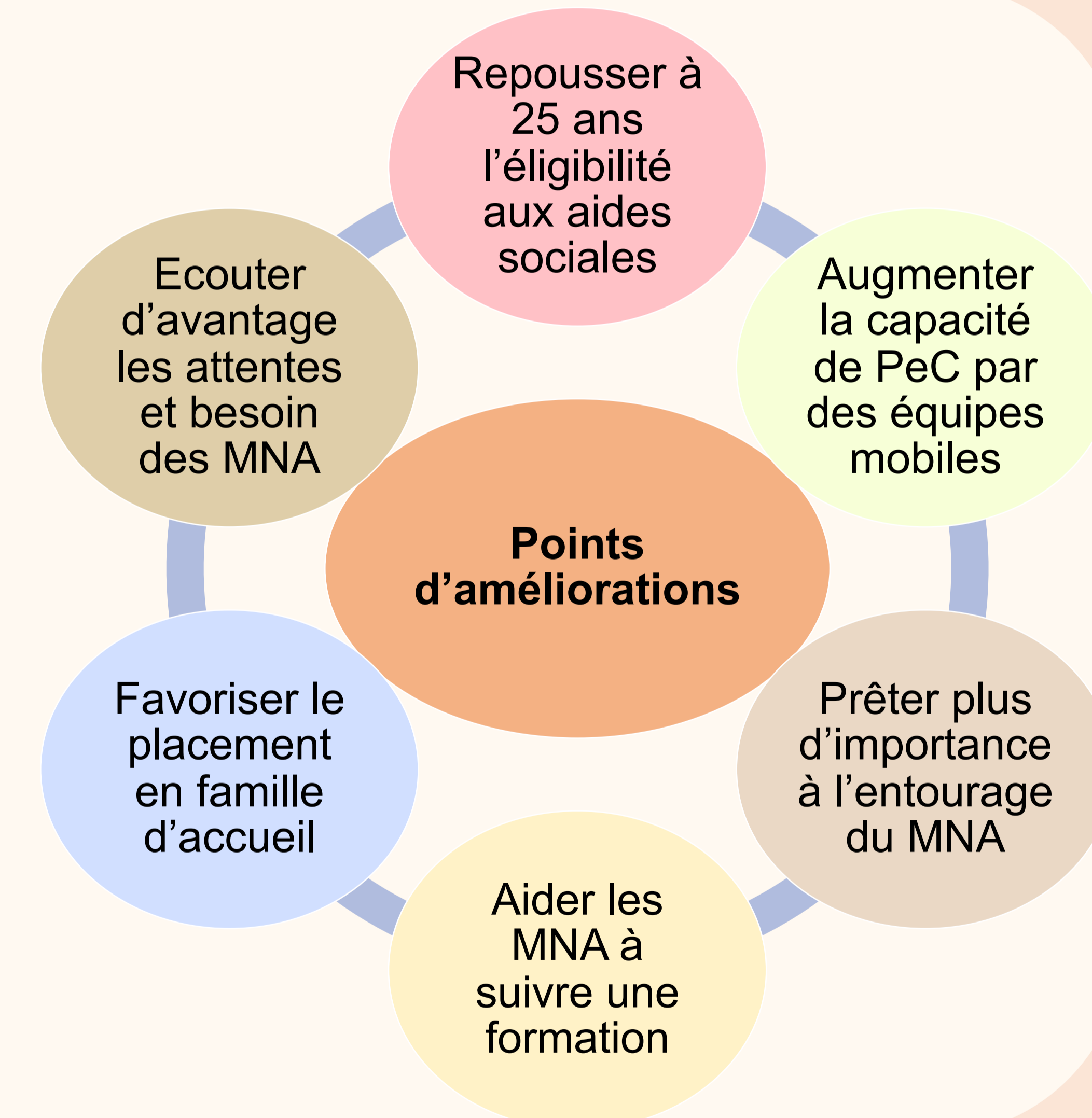
- Bonne collaboration entre les différentes institutions selon les intervenants interrogés
- Risque suicidaire: évaluation psychologique → hospitalisation → foyer spécialisé → retour au foyer EVAM
- Automutilation : équipes mobiles + surveillance constante par les éducateurs



Discussion

Obstacles pas insurmontables !

- Système de prise en charge des MNA dans le canton de Vaud **interdisciplinaire et intégratif**



Remerciements : Nous tenons à remercier notre tutrice, la Dre Manon Jaboyedoff pour son soutien et sa disponibilité. Nous remercions également toutes les personnes qui nous ont accordé de leur temps pour répondre à nos questions.

Références : 1. Secrétariat d'État aux migrations. Statistique RMNA 2020 : Demandes d'asile déposées par les requérants d'asile mineurs non accompagnés (RMNA) [En ligne]. Ville : Köniz, BE, Suisse. Éditeur, Secrétariat d'État aux migrations SEM [Cité le 18.02.2021]. Disponible : https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/publiservice/statistik/asylstatistik/statistik_uma.html
 2. Garance ROTHENBUEHLER. La santé psychique des mineurs non accompagnés : recherche qualitative sur la prise en charge psychiatrique des mineurs non accompagnés dans le canton de Vaud [Maîtrise universitaire interdisciplinaire en droits de l'enfant]. Lausanne : Université de Lausanne ; 2017 [cité le 18.06.2021]. Disponible : <https://doc.rero.ch/record/305471>
 3. MITTENDORFER-RUTZ E, HAGSTRÖM A, HOLLANDER AC. (page consultée le 28.02.21) High Suicide Rates Among Unaccompanied Minors/Youth Seeking Asylum in Sweden. PubMed [en ligne] : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/31859565/>
 4. Hend (?). Sept tentatives de suicide de réfugiés mineurs dans un foyer vaudois. RTS info [En ligne]. 11 Novembre 2016 [cité le 18.06.2021]. Disponible : <https://www.rts.ch/info/regions/vaud/8158813-sept-tentatives-de-suicide-de-refugiés-mineurs-dans-un-foyer-vaudois.html>
 5. Migration en questions [en ligne]. [cité le 01.07.2021]. Disponible : https://www.migrationsenquestions.fr/question_reponse/2509-quest-ce-quun-mineur-non-accompagne/

